



Quel service contacter pour prouver que j'ai travaillé

Par **enseignant**, le **12/06/2008** à **01:00**

Je tiens à vous préciser que je suis un Algérien, et que j'ai travaillé à Marseille dans un magasin de vêtements pendant 3 ans et à l'époque mon employeur m'a déclaré et j'avais des bulletins de paie, malheureusement je ne les ai pas conservés ; veuillez s.v.p. me communiquer l'adresse du service concerné (maintenant je vis en Algérie).

Par **ly31**, le **12/06/2008** à **08:34**

Bonjour,

Vous pouvez faire la demande d'un relevé de carrière à tout moment sur le site suivant, munissez-vous de votre n° d'immatriculation sociale :

www.retraite.cnaf.fr

Je vous souhaite bon courage

ly31